

No 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 17 MARS 1932

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examineur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Louis Sorbonne, de Montréal, Québec, époux de Clémence Dachet Sorbonne.

De Eva Corker Trill, de Montréal, Québec, épouse de Matthew Henry Trill.

M. Bowman pour M. Geary, du comité spécial nommé pour faire enquête sur certaines accusations et allégations formulées par l'honorable George N. Gordon, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité convient que les accusations et allégations contenues dans les extraits du journal *The Globe*, telles qu'exposées dans l'ordonnance constitutive du Comité, ont été, de fait, lancées publiquement à Hamilton, Ontario, le 6 janvier 1932, et à Lindsay, en Ontario, le 8 janvier 1932, par l'honorable George N. Gordon, C.R., telles que citées par le journal *The Globe* de Toronto, Ontario, avec cette réserve que les mots "Madame Herridge" paraissent dans le *Globe* du 6 janvier alors que les mots "Monsieur Herridge" ont été effectivement prononcés.

En ce qui concerne la déclaration qu'un wagon neuf qui a coûté \$125,000.00 au peuple canadien a été construit pour l'usage du premier ministre, votre Comité estime que cette accusation est d'un caractère relativement secondaire, vu qu'elle comporte l'idée d'une dépense extravagante et non celle d'une affectation abusive. Votre Comité est d'avis, cependant, que les déclarations faites à